

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 1 février 2016

Date de Convocation : mardi 26 janvier 2016 Nombre de Conseillers en exercice : 39

N° 2016.02.16 - Subvention à l'association Énergie Coopération Développement - Projet BAN DOÏ 2016

Présents :

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Isabelle MAISTRE, Françoise COURTINE, Alain BONTEMPS, Nadia OULED SALEM, Thierry MOIROUX, Claudie SAINT ANDRE, Jean-Marc GERLIER, Denise DARBON, Véronique ROCHE, Jérôme BUISSON, Vasilica CHARNAY, Sylviane CHENE, Martine DESBENOIT, Eric DUCLOS, Raphaël DURET, Jacques FRENEAT, Pauline FROPPIER, Sébastien GUERAUD, Julien LE GLOU, Charline LIOTIER, Gérard LORA TONET, Pierre LURIN, Catherine MAITRE, Fabien MARECHAL, Ouadie MEHDI, Andy NKUNDIKIJE, Elisabeth PASUT, Laurence PERRIN-DUFOUR, Christian PORRIN, Georges RAVAT, Sara TAROUAT-BOUTRY, Annick VEILLEROT, Jacques VIEILLE

Excusés ayant donné procuration :

Guillaume LACROIX à Sylviane CHENE, Pascale BONNET SIMON à Catherine MAITRE, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Françoise COMTE à Elisabeth PASUT

Secrétaire de séance : Charline LIOTIER

Rapporteur: Isabelle MAISTRE

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

La municipalité a souhaité, au moment du vote du budget 2009, pouvoir soutenir des projets de coopération internationale dans le domaine de l'eau. Il a ainsi été décidé d'intégrer les dispositions de la loi Oudin/Santini permettant d'affecter 1% des recettes du budget annexe de l'eau pour des actions d'aide au développement ; le budget primitif dégage un montant de 20 000 € à ce titre.

La ville de Bourg-en-Bresse a été sollicitée par l'association « Energie Coopération Développement » dont le siège est à Péronnas, pour participer au financement d'un projet d'alimentation en eau dans le village de Ban Doï au Laos.

Motivation et opportunité de la décision

Le projet comprend la réalisation d'un forage et son équipement avec une pompe immergée, la construction d'un château d'eau, la pose d'un réseau de distribution et de bornes fontaines réparties dans le village. Il sera ainsi possible d'assurer et de fiabiliser l'alimentation en eau de 450 personnes et d'une école. Le projet comprend également la création et la formation d'un comité de gestion pour assurer le fonctionnement et la pérennité du service.

Le coût estimé du projet est de 57 411 €. La Ville de Bourg en Bresse peut apporter une subvention de 4000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

VU la loi N° 2005-95 du 9 février 2005, relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement,

VU l'avis de la commission Proximité-Travaux-Environnement/Urbanisme-Déplacements du 20 janvier 2016

A L'UNANIMITE des votants (31 voix), 8 abstentions (groupe d'union de la droite et du centre et Mme VEILLEROT)

APPROUVE l'affectation d'une subvention à l'association « Energie Coopération Développement» dont le siège est à Péronnas pour le projet d'alimentation en eau de Ban Doï au Laos.

FIXE le montant de la subvention à 4 000 €HT.

Impacts financiers

Les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe de l'eau, chapitre 67 « Charges exceptionnelles », compte 6742 « subvention exceptionnelle –coopération internationale Loi Oudin ».